

DÉCLARATION À LA PRESSE

L'ONUSIDA félicite l'Australie pour son engagement en faveur d'un traitement équitable des personnes vivant avec le VIH dans le cadre de ses politiques d'immigration

Le VIH placé au même rang que les autres maladies chroniques dans le cadre de l'évaluation sanitaire associée aux procédures d'immigration.

GENÈVE, 10 juillet 2014—L'ONUSIDA félicite le gouvernement australien pour avoir confirmé que les personnes vivant avec le VIH ne sont pas automatiquement exclues, ou traitées de manière inégale, lorsqu'elles sollicitent un visa d'entrée, de séjour ou de résidence. Au cours du processus d'évaluations sanitaires effectué dans le pays dans le cadre des procédures d'immigration, les personnes vivant avec le VIH sont traitées comme les autres personnes souffrant de maladies et handicaps chroniques. Les demandes de visas émanant de personnes vivant avec le VIH seront traitées sur la base des mêmes critères appliqués à toute personne souffrant d'une maladie chronique.

Cette annonce a été faite dans le cadre de la 20^{ème} Conférence internationale sur le sida qui se tiendra du 20 au 25 juillet 2014.

« Les personnes vivant avec le VIH doivent disposer des mêmes opportunités que les autres de contribuer à et profiter du monde globalisé actuel qui se caractérise par une immigration de plus en plus importante. La suppression des restrictions en matière de voyage n'est pas seulement un droit fondamental pour les individus, elle améliore également les perspectives commerciales pour les communautés », a déclaré Michel Sidibé, Directeur exécutif de l'ONUSIDA.

L'ONUSIDA plaide en faveur de la liberté de circulation égale pour tous, indépendamment du statut sérologique. Il n'existe pas d'élément prouvant que les restrictions associées à l'entrée, au séjour ou à la résidence des personnes vivant avec le VIH permettent de préserver la santé publique. En 2012, plus de 40 dirigeants des plus grandes entreprises mondiales ont signé un manifeste contre les restrictions liées au VIH, les qualifiant de discriminatoires et de nuisibles au commerce.

Dans le cadre du dialogue permanent entretenu avec les pays sur cette question, l'ONUSIDA a adressé une série de communications à l'ensemble des pays, territoires et zones qui semblent appliquer des restrictions en matière d'entrée, de séjour et de résidence, et a également soulevé cette problématique lors de visites officielles de haut niveau. L'Australie a réformé de manière substantielle les procédures et les conditions d'application du système d'évaluation sanitaire dans le contexte migratoire depuis la publication des conclusions de l'enquête parlementaire réalisée en 2010 sur l'immigration et le handicap. Ce rapport incluait une augmentation annuelle du « seuil de coût significatif », la suppression de l'évaluation des coûts relatifs aux services de santé associée aux demandeurs de visa pour raisons humanitaires et des améliorations visant à accroître la transparence des procédures d'évaluation sanitaire. Ces

réformes ont été évaluées au regard des critères posés par la Cellule internationale de réflexion sur les restrictions au voyage liées au VIH, co-présidée par le gouvernement norvégien et l'ONUSIDA, et l'on a pu ainsi déterminer que l'Australie répondait aux normes posées par la Cellule.

[FIN]

Contact

ONUSIDA Genève | Saya Oka | tél. +41 22 791 1552 | okas@unaids.org

ONUSIDA

Le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) guide et mobilise la communauté internationale en vue de concrétiser sa vision commune : « Zéro nouvelle infection à VIH. Zéro discrimination. Zéro décès lié au sida. » L'ONUSIDA conjugue les efforts de 11 institutions des Nations Unies – le HCR, l'UNICEF, le PAM, le PNUD, l'UNFPA, l'UNODC, ONU Femmes, l'OIT, l'UNESCO, l'OMS et la Banque mondiale. Il collabore étroitement avec des partenaires mondiaux et nationaux pour que la riposte au sida donne les meilleurs résultats possibles. Pour en savoir plus, consultez le site unaids.org, et suivez nous sur Facebook et Twitter.